



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1997/495
26 juin 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 26 JUIN 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

J'ai l'honneur de porter à votre attention les lettres ci-jointes qui m'ont été adressées par le Président de la République du Congo, S. E. M. Pascal Lissouba, et par le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine, M. Salim Ahmed Salim, au sujet du déploiement d'une force interafricaine à Brazzaville.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter ces lettres à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(Signé) Kofi A. ANNAN

ANNEXE I

[Original : français]

Lettre datée du 24 juin 1997, adressée au Secrétaire général
par le Président de la République du Congo

Je me rappelle à votre souvenir et plus spécialement les informations que je vous avais données sur les risques de déstabilisation qui pesaient sur mon pays, pour lesquelles je demandais déjà votre aide et concours à Hararé.

C'est donc avec intérêt et impatience que le Congo attend tout ce qui pourra être fait dans l'esprit de la requête formulée par le Comité international de médiation présidé par le chef de l'État du Gabon, le Président Omar Bongo, requête que j'appuie fermement sur la mise en place d'une force panafricaine pour le maintien de la paix notamment dans les aspects suivants :

- Sécurisation des bureaux de vote lors de l'élection présidentielle;
- Ramassage des armes, notamment la neutralisation des armes lourdes.

Comptant sur la promptitude dont fera montre le Conseil de sécurité pour répondre à cette requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, avec les remerciements du peuple congolais tout entier, l'assurance renouvelée de toute ma considération.

(Signé) Pascal LISSOUBA

ANNEXE II

[Original : anglais]

Lettre datée du 23 juin 1997, adressée au Secrétaire général par
le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine

J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'Organe central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits s'est réuni cet après-midi pour examiner la situation en République du Congo. Les débats ont porté essentiellement sur la nécessité de maintenir et de renforcer le cessez-le-feu à Brazzaville et de créer des conditions propices à un règlement politique de la crise. À cet égard, l'Organe central a examiné particulièrement l'initiative du Président de la République gabonaise, M. Omar Bongo, qui a demandé au Conseil de sécurité d'autoriser le déploiement rapide d'une force interafricaine à Brazzaville.

Je vous envoie ci-joint copie du communiqué émis par l'Organe central à l'issue de ses travaux. Comme vous le constaterez, l'Organe central a appuyé sans réserve la demande du Président Bongo. À cet égard, je souhaite mettre particulièrement en relief les paragraphes ci-après du communiqué :

"A lancé de nouveau un appel en vue de l'établissement et du respect d'un cessez-le-feu durable et demandé aux parties de faire preuve du maximum de retenue;

A soutenu sans réserve la demande présentée par le Président du Gabon au nom du Comité international de médiation, tendant à ce que le Conseil de sécurité des Nations Unies autorise le déploiement rapide d'une force interafricaine à Brazzaville. Il a prié le Conseil de sécurité de faciliter ce déploiement dans les meilleurs délais;

A demandé instamment à tous les États africains, en particulier à ceux qui ont la capacité voulue, de mettre des contingents à la disposition de la Force interafricaine envisagée ou d'offrir à celle-ci un appui logistique;

A demandé aux parties au conflit de coopérer pleinement avec le Comité international de médiation et avec la Force, notamment en s'engageant à respecter un cessez-le-feu et à rechercher un règlement politique;

A prié le Secrétaire général de l'OUA et le Secrétaire général de l'ONU d'entreprendre d'urgence des consultations en Afrique même en dehors du continent en vue de susciter le maximum d'appui en faveur de cette initiative."

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter la présente lettre et le communiqué ci-joint à l'attention du Président et des membres du Conseil de sécurité. Je souhaiterais aussi qu'ils soient distribués comme document du Conseil de sécurité.

(Signé) Salim Ahmed SALIM

/...

PIÈCE JOINTE

Communiqué publié par la trente-quatrième session ordinaire de l'Organe central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits, tenue au niveau des ambassadeurs le 23 juin 1997

L'Organe central du Mécanisme de l'OUA pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits s'est réuni au niveau des ambassadeurs à Addis-Abeba, le 23 juin 1997 à 15 heures, pour examiner la grave situation dans la République du Congo ainsi que les efforts déjà déployés pour régler la crise. La session était présidée par S. E. M. T. A. G. Makombe, Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'OUA, qui représentait le Président en exercice de l'OUA.

L'Organe central a entendu un exposé détaillé du Secrétaire général sur les résultats de la récente réunion du Comité international de médiation et il a été informé de la communication que S. E. El Hadj Omar Bongo, Président de la République gabonaise, avait envoyée au Président en exercice et au Secrétaire général de l'OUA, ainsi qu'au Président du Conseil de sécurité et au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, pour décrire la situation dans la République du Congo et en particulier pour demander le déploiement d'une force interafricaine à Brazzaville. Le Représentant permanent de la République du Congo auprès de l'OUA a également informé les participants de l'évolution récente de la situation dans son pays.

À l'issue de ses délibérations, l'Organe central :

A lancé de nouveau un appel en vue de l'établissement et du respect d'un cessez-le-feu durable et demandé aux parties de faire preuve du maximum de retenue;

A réaffirmé qu'il soutient sans réserve les efforts déployés par le Comité international de médiation, sous la direction du Président de la République gabonaise, M. Omar Bongo;

A soutenu sans réserve la demande présentée par le Président du Gabon au nom du Comité international de médiation, tendant à ce que le Conseil de sécurité des Nations Unies autorise le déploiement rapide d'une force interafricaine à Brazzaville. Il a prié le Conseil de sécurité de faciliter ce déploiement dans les meilleurs délais;

A demandé instamment à tous les États africains, en particulier à ceux qui ont la capacité voulue, de mettre des contingents à la disposition de la Force interafricaine envisagée ou d'offrir à celle-ci un appui logistique;

A demandé aux parties au conflit de coopérer pleinement avec le Comité international de médiation et avec la Force, notamment en s'engageant à respecter un cessez-le-feu et à rechercher un règlement politique;

A prié le Secrétaire général de l'OUA et le Secrétaire général de l'ONU d'entreprendre d'urgence des consultations en Afrique même et en dehors du continent en vue de susciter le maximum d'appui en faveur de cette initiative;

/...

A remercié très vivement les organisations humanitaires de l'action qu'elles mènent dans des circonstances extrêmement difficiles et a demandé instamment à la communauté internationale d'apporter d'urgence une assistance humanitaire à tous ceux qui en ont besoin;

A décidé de rester saisi de la crise en République du Congo et a prié le Secrétaire général de continuer à suivre de très près l'évolution de la situation dans le pays.
